



Ecole primaire
8A, rue de l'Eglise
67280 URMATT
Tel: 03 88 47 34 55
ce.0672529K@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 23 juin 2020.

Les personnes présentes sont remerciées pour leur attitude quant aux mesures barrière appliqués lors de cette réunion.

Personnes présentes :

La municipalité : M Grisé, maire

Les parents d'élèves élus : Mmes Guillotin, Karle, Kayser, Muller, et Wagner

L'équipe éducative : Mmes Delmas, Encoignard, Grisnaux, Herment, Petit, Ulrich, enseignantes

Personnes absentes excusées : Mmes Bentz et Leclercq ; Mme Rodriguez, religion

Le procès-verbal du conseil d'école du 10 février a été approuvé à l'unanimité.

Le conseil d'école s'est déroulé suivant les points de l'ordre du jour

1. Vie de l'école :

- retours sur cette période **débutée conventionnellement** :

14/02/20 : bons retours de l'après-midi festive de **carnaval** avec mobilisation massive de parents pour assurer l'encadrement des jeux

- Visionnage du **2^{ème}** film du parcours « Maternelle et **cinéma** » et « Ecole et **cinéma** ».

o « **Copains qui dansent** » : apprentissage tous les jeudis après-midi des GS et CP des 8 danses codifiées

o Poursuite de la **correspondance** entre GS d'Urmatt et GS de Russ

- CP : poursuite de la **correspondance** avec la classe de CP de Schirmeck

- CE1/CE2 : participation à la 1^{ère} course du « **Marathon de l'orthographe** »

- CM1/CM2 : 5 mars : épreuve finale de « **Math sans frontières** » au collège ; poursuite du projet « **Saumon-Rhin** » : très bon investissement des élèves autant sur le point des savoirs que du soin apporté investissement des élèves dans le soin apporté

- **Semaine des math** suivie partiellement par les élèves de maternelle

10/03 : simulation risque naturel avec mesure de **confinement** dans les classes !

12/03 : sortie au « **Vaisseau** » pour les PS/MS/GS et CP : peu de classes donc des enfants à l'aise et profitant au maximum de leur journée.

16 mars : **arrêt** brutal des projets pédagogique en cours ou programmés pour cause de crise sanitaire majeure s'accompagnant d'un confinement strict avec fermeture totale des écoles notamment.

Toutefois,

- Mme Encoignard s'est chargée de **relâcher** les petits saumons dans la Bruche, a filmé la scène pour la partager avec les élèves.

- mise en œuvre de l'école à distance pour **garder le lien** école/familles avec création de boîte mail pour chaque classe. L'envoi régulier de plans de travail a permis de baliser la poursuite des apprentissages et chaque retour a été analysé par la maîtresse pour affiner les conseils et encourager à la poursuite des apprentissages. Dans cette dynamique peu de familles sont restées en marge et c'est une satisfaction ! Toutes les enseignantes ont, **elles aussi**, dû conjuguer poursuite de la vie professionnelle et « Ecole à la maison » pour leurs propres enfants avec des moyens matériels parfois limités. Mais c'est toujours avec un grand professionnalisme que cette tâche a été menée.

- **dématérialisation** de tous les documents administratifs et échanges par voie électronique

- accueil dématérialisé de 2 fillettes sur les listes de présence de l'école d'Urmatt : une bien curieuse rentrée...

11 mai : fin du déconfinement, préparation de l'accueil en présentiel pour les élèves les plus âgés sur la base du volontariat des familles. Mise en place des 57 pages du **protocole sanitaire national** : M le Maire souligne que

« ceux qui décident rendent responsables ceux qui vont faire » d'où des entretiens réguliers avec la municipalité pour identifier les besoins et commander le matériel indispensable à la réouverture ; mise à disposition des agents communaux pour le traçage et le collage de pastilles pour aider à la visualisation de la distanciation et du sens du passage, disponibilité des enseignantes aidées par les agents d'entretien pour aménager les classes et déménager le mobilier superflu. Elaboration conjointe entre municipalité et direction d'école du **protocole de nettoyage et désinfection** propre à notre école.

De la part de toutes les adjointes, remerciement à la directrice et à M le Maire pour tout travail effectué.

18 mai : accueil effectif du groupe de **CM2** très intimidé par la découverte de leur école mais ravi de se retrouver et de retrouver leur maîtresse

25 mai : accueil des **CP** et ouverture du **pôle de garde** dans la classe de GS suite à la demande des parents prioritaires et à la pénurie de places dans les autres villages. M le Maire explique son ressenti quant au déroulé de cette ouverture en mettant l'accent sur le cadre très évolutif des demandes successives de l'éducation nationale (lieu, personnel à disposition, désinfection). Néanmoins, tout a été mis en œuvre et les enfants accueillis.

2 juin : réouverture de la classe de **CE** et poursuite de l'accueil des **CP** avec accueil de tous les enfants volontaires les 4 jours de la semaine ; mise en place d'un **accueil alterné** de 2 jours entre CM2 et CM1. Planification d'un moment d'échanges avec les élèves de maternelle

14 juin : allocution du Président : levée du volontariat et **accueil de tous les enfants au 22 juin**

17 juin, 15h17 : parution du **nouveau protocole** sanitaire

18 juin : analyse du protocole en conseil de maîtres sur la pause méridienne ; après le départ des élèves, étude des nouvelles configurations et remise en place du mobilier pour préserver les 1m de distanciation latérale dans les 3 classes élémentaire, évaluation des possibilités en maternelle : condamnation des coins jeux ; émission de nouveaux plannings d'entrée et de sortie de classe afin de respecter le non-brassage des groupes ; information des parents

19 juin : touches finales à l'accueil et transmission du courrier du cabinet de l'Inspection d'Académie à destination des parents d'élèves précisant notamment le caractère **obligatoire du retour en classe**, **l'obligation de prendre la température** avant d'aller en classe et des grandes lignes d'assouplissement du protocole.

Toutes ces agitations administratives et adaptations matérielles ne peuvent occulter le **travail pédagogique** mené par les enseignantes. Toutes ont encore répondu « présentes ». Même en **présentiel**, les enseignantes n'ont pas eu à cœur de lâcher les parents ni leurs élèves sur une plateforme mais continué à envoyer le travail à leurs élèves restés à la maison, **en distanciel**, sont restées à l'écoute et ont répondu aux parents/élèves qui les sollicitaient.

22 juin : jour de rentrée ! **109 élèves attendus, 100 étaient présents** les 9 autres dûment excusés. Pour les maternelles principalement, un moment très attendu où les échanges verbaux sur le vécu pendant l'école à domicile étaient riches et variés. Des nouvelles compétences acquises et des progrès notés pour certains.

Reprise des activités : préparation des GS au CP avec gestion de la **trousse** personnelle, **lecture** d'albums par les CP, fête du **100^{ème} jour** effectif de présence à l'école par les CP avec livret/lunettes et photos !

Le 30/6, **sortie** sensorielle à la « Maison de la Nature » des CE/CE2 au titre du 1^{er} prix du concours « Parle à ton arbre » ; sport au hall pour les CM le mardi après-midi

Evaluations : pas d'évaluations possibles dans les situations habituelles : les données sont indicatives et se basent sur les retours de l'école à domicile.

En GS, la synthèse des acquis fera état des forces/fragilités repérées pour pouvoir démarrer en septembre avec quelques indications. Les retours de la période de confinement compléteront l'analyse.

Ces évaluations seront transmises en fin de semaine prochaine

Stages de réussite pour les élèves de CP au CM2 : sous l'impulsion de la directrice académique, ces stages ont été proposés par le conseil de maîtres aux élèves présentant **des fragilités en math et/ou français** afin de leur donner un coup de pouce. Le choix appartient aux parents de suivre ce stage ou non.

Dispositif national « **Les vacances apprenantes** » : invitations à faire participer les enfants à des colonies de vacances, accueil de loisir et écoles ouvertes. L'école d'Urmatt n'est pas concernée par cet accueil.

Pour plus de précisions vacancesapprenantes.gouv.fr

Fin d'année scolaire : vendredi 3 juin après les cours

Préparation de la rentrée prochaine :

- retours souhaités avant le 2 juillet
 - des fiches de renseignements vérifiées et signées
 - du positionnement pour l'enseignement religieux si non encore transmis
- maintien de la réunion physique des « nouveaux parents » le jeudi 2 juillet à 18h : 1^{er} abord de l'école pour se faire une idée des locaux avant la rentrée

Date de **la rentrée** : lundi 31 août pour les enseignants et mardi 1^{er} juin pour tous les élèves

- Effectifs :

112 élèves : 10 PS ; 9MS ; 15 GS ; 19 CP ; 20CE1 ; 11 CE2, 17 CM1 et 13 CM2

5 classes : PS/MS (10+9) ; GS/CP (15+6) ; CP/CE2 (13+11) ; CE1/CM1 (20+6) ; CM1/CM2 (11+13)

- Moyens humains :

- 5 postes enseignants dont dernière nomination jeudi prochain
- 1 ATSEM à plein temps pour la classe maternelle et la classe enfantine

Liste de fournitures souhaitées dès la rentrée :

Maternelle : un gobelet ; un cabas de courses ; des chaussons qui tiennent aux pieds ; 2 boîtes de mouchoirs

- un rouleau d'essuie-tout ; 1 paquet de lingettes
- et si l'enfant goûte à l'école : un sac qu'il peut facilement à ouvrir/fermer contenant une boîte avec son goûter et une serviette en tissu.

En classe de PS : un classeur 32*27*4.5 avec 30 pochettes transparentes pour les chansons et comptines classeur qui sera repris sur les 3 années de maternelle, doudou/tétine habituel pour la sieste ; photo en activité

En classe de MS et GS : reprise du classeur de chansons éventuellement complété par des pochettes transparentes ; petit coussin pour la relaxation.

Elémentaire :

la liste de fournitures sera transmise ultérieurement ; il convient de prévoir l'acquisition des cahiers d'activité en math/français

Une **participation volontaire** annuelle de 20€ est souhaitée : elle sert à acquérir le cahier de vues des élèves de maternelle, les supports pour la réalisation du cahier de suivi des apprentissages ; les acquisitions liées au PE et directement reversées aux élèves (recettes, graines...)

La prévision des fournitures et le montant de la participation volontaire sont approuvés par le conseil d'école.

Prévision pédagogique : cycles « Piscine » à La Broque :

- o jeudi après-midi (horaires de bassin : 14h45-15h30) pour les classes de CM1/CM2 et GS/CP du jeudi 17 septembre au 17 décembre (on peut adapter le nombre de séances pour les plus jeunes en fonction de leur aisance et/ou adaptations possibles du bassin).
- o Vendredi après-midi (horaires de bassin : 14h45-15h30) pour les classes de CP/CE2 et CE1/CM1 du 9 avril au 2 juillet dans le grand bassin
- o A voir, peut-être une possibilité dans le petit bassin pour les MS en 3^{ème} période

Des séances de **passages d'agrément** seront proposées à la rentrée dans différentes piscines pour permettre aux parents d'accompagner les classes dans l'eau : nous vous attendons nombreux ! Attention l'agrément n'est valable que 5 ans !

2. Appel aux partenaires de l'école :

- *Municipalité*

Remerciement pour les échanges attentifs et constructifs démultipliés pendant cette crise sanitaire où municipalité et école ont travaillé conjointement à adopter le protocole sanitaire pour mieux l'adapter à la configuration de l'école.

Investissement : souhaits de la poursuite d'installation de dalles dans les 2 classes de CP, de la remise à niveau du reste de l'équipement ; de la prise en charge des nouveaux manuels de lecture pour le CP. M le Maire apporte les réponses suivantes : une dalle est déjà actée, une seconde pourra être envisagée en fonction de la subvention de l'éducation nationale. Le dossier est en cours d'élaboration. Un audit sur le matériel informatique a été établi tout comme un devis.

Moyens humains :

- remerciement à tous les agents communaux qui, par leur réactivité, ont œuvré avec compétence à la réouverture de l'école.

- 34 élèves en maternelle avec 1 ATSEM mais que se passe-t-il en cas d'absence ? Souhait réitéré de disposer d'une aide supplémentaire. M le Maire y est sensible mais souligne la tendance à réduire le personnel communal suite à la baisse de subventions allouées à la commune de 70%.
- *Parents d'élèves :*

Retour et vécu de « l'école à la maison » :

- Bonne communication surtout en comparaison du collège
- Nécessité d'un temps d'adaptation et de doute quant à sa capacité de faire classe à son enfant, de comprendre ce qui est attendu puis plus d'aisance car retours positifs et encourageants des enseignantes
- Efficacité des plans de travail détaillés et du guidage
- Plus de temps pour les relations parents/enfants et découverte de son enfant du côté scolaire mais aussi de côté de son comportement face au travail demandé : des découvertes !
- Aussi incongrue qu'a pu être ce moment, toutes s'accordent à dire que la période était riche.
- Elèves décrocheurs : quelques familles ont peu échangé par difficultés matérielles mais au retour en classe, les enfants ont travaillé et progressé, d'autres en revanche, ont redécouvert l'école avec ses exigences et ses notions. Ces élèves nécessiteront une attention particulière : avec l'accord des parents, participation aux stages de réussite notamment et à la rentrée, l'attention des enseignantes sera plus accrue.

Reconduction du bureau électoral et participation à la réunion de rentrée.

- Sécurité hygiène : sécurité inhérente à la crise sanitaire
- Eviter le brassage de classes par des horaires décalés ; pas d'entrée dans l'enceinte scolaire des parents : un assouplissement supplémentaire est attendu pour l'accueil des PS et de leurs parents à la rentrée de septembre.

3. Réponses aux questionnements des parents :

« Vu le distancié expérimenté, suggestion que les documents qui ne sont pas à compléter (règlement intérieur, PV de conseil d'école, ... nous soient transmis par mail, ou mis à disposition sur une plateforme où ils restent consultables toute l'année, à l'image d'une bibliothèque électronique. Objectif : réduction du papier (démarche globale) »

C'est en effet une très bonne idée qui s'inscrit pleinement dans le projet d'école écocitoyen de notre école. Mme Karle se propose de transmettre à Mme Herment l'adresse d'une telle plateforme et M le Maire rappelle que le site de la mairie est aussi susceptible de relayer les informations.

La secrétaire de session : C. Petit



La directrice : N. Herment

